

VENT DU SUD

L'ECT est aujourd'hui au plus mal...

Ceci s'explique par le raz de marrée ultra-libéral qui ne cherche que la productivité.

Mais cela s'explique aussi par le niveau de l'encadrement en place à l'ECT.

En effet, du DET jusqu'à nos chefs les plus proches, chaque jour nous constatons que leurs compétences sont très limitées et que leur seule motivation est apparemment de marcher sur la

Profession ? carriéristes...

gueule de leur collègue pour avancer un peu plus vite !

Pour résumer, nous avons actuellement un DET pré-retraité qui se contente de couvrir les fautes de son encadrement, un RRH qui ne

semble pas se plaire à l'ECT et son boulot s'en ressent, un responsable du pôle production qui rêve de mutation, un DUO TER (faisant aussi office de président du CHSCT) qui ne sait manager qu'à coups de sanctions, des

RET aux dents longues ne visant qu'une promotion, et enfin une CPST aux aboies...

Toujours est-il que ce sont les ASCT qui en paient les pots cassés !!!



SOMMAIRE

PAGE 1 :
Edito

PAGE 2 :
Conditions de travail

PAGE 3 :
Réglementation

PAGE 4 :
Le compte de la barrière



Le 2e étage loin des réalités du RDC

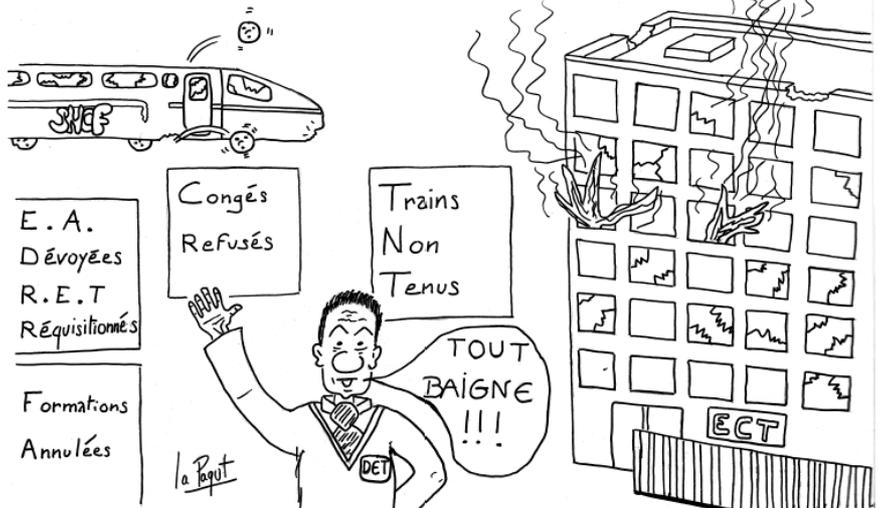
Le DET et son adjoint sont-ils des adeptes de la méthode « coué » ? En effet, même lorsque la situation est dramatique, ils se convainquent que tout va bien.

Du haut de leur perchoir, ils n'hésitent pas à dire que les congés sont en grande partie acceptés et qu'au 31 mars, on aura tout éclusé les congés 2005. En bas, on rie jaune.

En haut, ils disent que les formations sont assurées et que chaque

agent en effectue beaucoup, en bas on est livrés à nous mêmes concernant les nouveaux tarifs et les nouvelles règles de régularisations.

En haut, ils disent que les E.A. sont utilisées dans leur fonction sauf exception, en bas, les E.A. ne se souviennent presque plus du nom de leur équi-



sistance tant ils sont utilisés seuls à la production.

En haut, ils disent qu'il y a très peu de contre-

ments, en bas, nos ca- siers en débordent...

En haut, tout baigne, en bas, c'est la crise !

On vous réserve de la productivité ! On vous préserve de toute humanité !

Comme nous le disions dans le dernier n° du « Vent du SUD », la réserve est pressée comme jamais afin de gagner la productivité nécessaire à l'accompagnement des trains supplémentaires.

SUD-Rail avait tiré le signal d'alarme dès début novembre.

Aujourd'hui, il est impensable de continuer ainsi sans réagir.

Lors de la DP du 19 janvier, notre délégation a tenté de faire comprendre à la direction la situation que vivent les agents de réserve. La dégradation des conditions de travail de la réserve ne semble pas déranger la direction, bien au contraire !

SUD-Rail a donc proposé à chaque agent de réserve 5 revendications qui nous paraissent légitimes avec l'objectif d'obtenir un accord local pour la réserve.

Les agents de réserve ont approuvé et ont

demandé à SUD de tout mettre en œuvre pour obtenir satisfaction.

Nous placerons donc la DP du 1er mars comme première étape vers la signature d'un accord portant sur les 5 revendications.

Nos 5 revendications pour la réserve !!!

- Que chaque agent ait avant repos l'ensemble de ses commandes pour la décade suivante.
- Que chaque agent dispose d' 1 RHR minimum par décade et de 6 RHR minimum par mois civil.
- Que la réserve ne puisse effectuer que des journées de roulements ou des journées montées « M » mais en aucun cas des JTC modifiées (journées de roulements + un 1/2 tour par exemple).
- Que la CPST s'engage à ce qu'un équilibre GL-TER soit mis en place pour chaque agent dans un souci d'équité.
- Que les coupures doivent rester exceptionnelles et humaines.

Un petit point de règlement pour ne plus se faire enfler !

Accord sur l'accompagnement des agents agressés

Art.2 : « Lorsqu'un agent est victime d'une agression, les mesures suivantes s'appliquent :

- avance par l'entreprise à la victime du montant des « dommages et intérêts » alloués par les tribunaux, selon le barème de la Direction Juridique en fonction de la jurisprudence des tribunaux de la Région. Cette avance sera consentie dès la notification du jugement ou dans un délai de six mois.....
- versement par l'entreprise à la victime du montant des « dommages et intérêts » estimés selon le barème de la Direction Juridique en fonction de la jurisprudence des tribunaux de la Région, lorsque l'agresseur est inconnu ou introuvable ou, encore, lorsque la plainte est classée sans suite.
- en cas d'agression entraînant un arrêt de travail et donc une perte de rémunération, attribution par l'entreprise d'une gratification exceptionnelle qui compense le préjudice matériel subi par l'agent. »

Commentaires et explications

Si vous êtes victime d'une agression, des « dommages et intérêts » doivent vous être versés qu'il y ait un jugement ou non, que l'agresseur soit interpellé ou non. De plus, en cas d'arrêt de travail, la perte de vos EVS doit être compensée par le versement d'une indemnité compensatrice équivalente.

Bas salaires, La direction de l'ECT traîne des pieds pour appliquer les hausses de salaires

Les cheminots grévistes fin novembre ont obtenu par la lutte l'augmentation des bas salaires de notre entreprise et notamment l'alignement sur le SMIC.

Et oui, au XXI^{ème} siècle à la SNCF, il y avait encore des agents payés en dessous du SMIC.

Et même à l'ECT, c'était le cas.

Dès janvier, les agents de l'ECT placés sur les positions 4 à 8 devaient ainsi toucher une indemnité compensatrice (avec des variantes selon l'échelon).

Mais la direction de l'ECT ne l'a pas entendu de cette oreille et a peut-être espéré que personne n'y verrait rien puisqu'elle n'a rien versé du tout sur les fiches de paie.

C'était mal connaître les ASCT qu'on ne gruge pas comme ça...

SUD-Rail reçu en audience le 9 février a tiré les oreilles de la direction.

Celle-ci s'est donc engagée à payer dès février chaque mois l'indemnité compensatrice pour les bas salaires de l'ECT avec un rappel pour le mois de janvier sur le salaire de février.

Le compte de la « barrière »

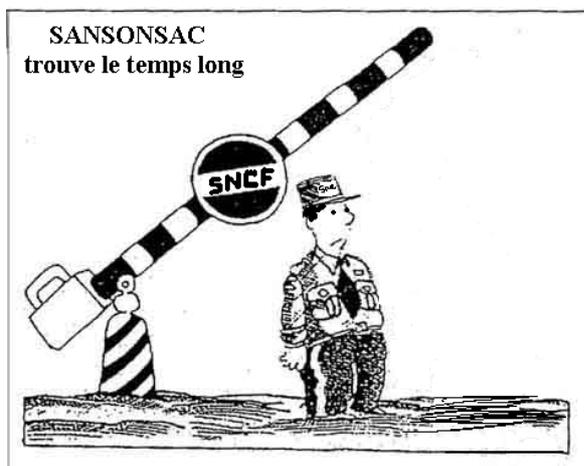
Nous allons vous raconter la passionnante, fantastique et ubuesque histoire de la barrière de notre cher parking. (C'est qu'il y a bien de quoi écrire un livre....). Laissez vous envoûter par ce récit....

Il était une fois, il y a trois ans de ça environ, la SNCF décidait d'implanter une barrière à notre parking. Pour se faire, elle sollicita les services de deux entreprises :

- TYCO qui devait gérer le système informatique (pc, logiciels, maintenance) en respectant un cahier des charges (fonctionnement de la porte d'entrée et de sortie du parking de Lyon et St Etienne ainsi que les portes de ces établissements).
- Et la société COICAUD et Compagnie qui devait gérer l'aspect matériel des travaux (la belle barrière par exemple).

Tout se passait bien sur le chantier, trop bien pour durer... Et, c'est lors de l'inauguration en grande pompe

que le drame arriva. Il n'y eut pas de Tagada...tsoin...tsoin comme prévu mais un ENORME BUG !!!!



Depuis, rien n'est jamais redevenu comme avant, le mal été fait : les barrières ont été cassées, les agents de la cantine ne peuvent plus sortir les poubelles et nous, ben nous on a plus de places sur le parking.... (C'est la porte ouverte à toutes les fenêtres !!!)

Et l'argent, parlons d'argent un peu, il fallait des sous, toujours plus de sous pour tout réparer : 500 € une barrière, 5698 € la remise à jour de l'informatique (3994 € si c'est le SNCF qui installe)... et sans oublier les cadres mobilisés pour écrire les courriers aux entreprises...

C'est depuis ce jour que nous espérons et prions tous pour que la direction ne gère pas les passages a niveau de la même façon.

Des idées plein la tête :
En matière d'innovation (valeur interne de l'entreprise) toutes les suggestions seront les bienvenues pour régler ce malheureux problème. Parlez en a vos RETs.

AGENDA

1er mars : DP

7 mars : Manif contre le CPE

14 et 15 mars : CHSCT Lyon

23 mars : Élections professionnelles

29 mars : Commission notations

La petite maxime du VENI DU SUD n°22

« Le plus grand succès de la civilisation moderne est d'avoir produit des êtres capables de la supporter »